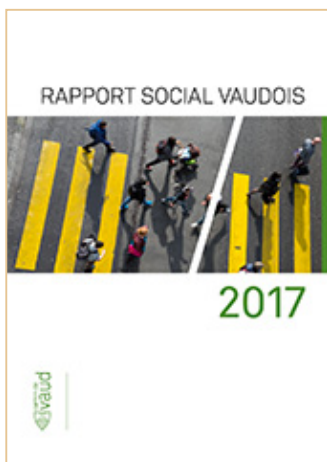


# Parution du «Rapport social vaudois 2017»

«Rapport social vaudois», Département de la santé et de l'action sociale, Responsable de publication : **Caroline Knupfer** ; Cheffe de projet : **Laure Kaeser**, septembre 2017, 152 pages.



La seconde édition du Rapport social vaudois présente une vue d'ensemble de la situation socio-économique de la population cantonale, en portant une attention particulière sur la pauvreté et les populations vulnérables. Fondé sur l'observation de l'évolution de divers indicateurs au cours des dix dernières années, il mesure pour la première fois un taux de pauvreté à l'échelle du canton, ainsi que l'impact des aides sociales sur le revenu des ménages.

- En 2014, 4,8% des Vaudois vivent dans un ménage en situation de pauvreté, avec un taux variable selon le type de ménages.
- Pour les familles monoparentales, il est même de 8,8% après prise en compte des prestations sociales.
- Les revenus des 80% des ménages vaudois augmentent entre 2006 et 2014 et les bas revenus maintiennent leur pouvoir d'achat grâce à l'accroissement du soutien social.
- Malgré d'importants investissements dans les dispositifs sociaux, le revenu disponible des 10% des ménages les plus modestes a stagné et ceci en tenant compte de l'apport financier de prestations telles que les subsides aux primes d'assurance-maladie, les PC familles, les PC AVS/AI ou le Revenu d'insertion. Sans ces investissements, ces revenus disponibles auraient été de près de 10% inférieurs.

Ce rapport présente en détail les dispositifs de prévention et de lutte contre la pauvreté qui ont été mis en place. Dans les années à venir, le canton appuiera en priorité les mesures favorisant l'obtention d'une formation qualifiante, tels que les programmes FORJAD (jeunes adultes en difficultés) et FORMAD (adultes en difficulté), ainsi que l'insertion socio-professionnelle et l'accès au logement. Le rapport social permettra également au Conseil d'Etat de fonder son prochain programme de législature sur les problématiques émergentes comme les personnes de 50 ans et plus exclues du marché de l'emploi.

[Le rapport](#)